A L'AUTEUR
DE
L'EXAMEN CONTINUE.

MONSIEUR,

JE vous avois donné un Conſeil que je prenois pour moi-même; vous n'avez pas jugé à propos de le ſuivre. *Votre Examen continué* ne me fera pas changer de réſolution; & ſans le nouveau ſujet qui me remet la plume à la main, vous ne me verriez point troubler votre ſatisfaction d'avoir parlé le dernier.

Vous avez demandé la permiſſion de *proteſter* que vous êtes non ſeulement *un bon Hollandois*, *mais de plus bon Républiquain*; Car vous ſemblez mettre une eſpéce de gradation entre ces deux Synonimes. Je m'attache à ce Républiciſme que vous avez cru ne pouvoir aſſez bien profeſſer ſans emprunter l'énergie de la langue Grecque. Il faut vous épargner le reméde violent de la *Palingénéſie* dont vous voudriez vous ſervir. Je vous préſente un moyen plus doux de

convaincre qu'il ne coule un effet dans vos veines qu'un ſang exempt de toute affection étrangére. Dites-nous donc, s'il vous plaît, votre ſentiment ſur ce que nous voyons dans la Déclaration dreſſée pour être publiée en Amérique par le Lord Catheard. Il vous ſera commode, pour en pezer le contenu avant de me répondre, de la trouver ici: je la tranſcris tout au long.

„ PAR SON EXCELLENCE

„ *Dn. Charles Comte de Catheart, Général &*
„ *Commandant en Chef de toutes les forces de*
„ *Sa Majeſté Britannique dans les Indes.*

„ LE Roi de la Grande-Bretagne mon Maître ſe
„ trouvant obligé à déclarer la guerre contre le
„ Roi d'Eſpagne, & étant déterminé, moyennant
„ l'aſſiſtance de Dieu tout puiſſant à prendre ven-
„ geance des inſultes & déprédations barbares com-
„ miſes contre ſes ſujets, par où leur Commerce li-
„ cite & Navigation ont été injuſtement interrompus,
„ il m'a ordonné d'envahir, attaquer & réduire ſous
„ ſon obéïſſance les Colonies, Châteaux, Places,
„ ou Royaumes & Provinces appartenans audit Roi
„ d'Eſpagne dans les Indes, qui me paroîtroient
„ plus convenables; mais Sa Majeſté ſe perſuadant
„ en même tems que leſdites injures & déprédations

„ ſont

„ ſont bien plus procédées de la malice & des con-
„ ſeils de quelques Particuliers en Eſpagne & dans les
„ Indes, que de l'inclination générale & de la volon-
„ té de la Nation Eſpagnole, entre laquelle & ſes
„ ſujets il a ſubſiſté (ſi ce n'eſt depuis peu d'années)
„ une conformité d'intérêts & de conſeils, un commer-
„ ce continuel & une correſpondance amiable cultivée
„ & maintenue à leur utilité & ſatisfaction récipro-
„ que, Elle a bien voulu par bonté mêler en cette
„ occaſion la miſéricorde avec le châtiment, & don-
„ ner lieu aux Innocens de ſe diſtinguer des Coupables;
„ pour lequel effet j'ai ordre du Roi mon Maître de
„ déclarer & par la préſente en ſon Royal nom, &
„ en vertu de l'autorité de Sa Majeſté ſubſtituée en
„ moi, je déclare, offre & promets à toutes perſon-
„ nes, Eſpagnols, Métifs, Mulâtres, Négres, Li-
„ bres, Indiens ou quelques autres perſonnes que ce
„ ſoient, tant Eccléſiaſtiques que Seculiéres, que ceux
„ qui dans un terme modéré, après la publication
„ de cette Déclaration, & auparavant aucune hoſtili-
„ té de leur part reſpectivement exécutée contre les
„ Armées, ou forces maritimes du Roi mon Maître,
„ ſe ſoumettront volontairement & pacifiquement
„ ſous ſa protection, adminiſtration clémente &
„ Gouvernement, ſeront reçus, protégés & mainte-
„ nus dans leurs terres, maiſons, poſſeſſions, & dans
„ leurs autres biens, de quelque qualité ou eſpéce
„ qu'ils ſoient, de la même maniére que s'ils étoient

 „ ſes

„ ſes propres ſujets naturels. Ils exerceront & joüi-
„ ront du plein & libre exercice de leur Religion,
„ de la même maniére qu'ils en jouïſſent à pré-
„ ſent.

„ Ils ſeront délivrés des crus, impôts, Alcavalas,
„ droits, défenſes, & de toutes les autres oppreſſions,
„ que la Nature & la forme du Gouvernement établi
„ dans les Indes Eſpagnoles leur font ſouffrir préſen-
„ tement, & en particulier les Indiens ſeront déli-
„ vrés des Tributs Royaux & ſervices auxquels ils
„ ſont aſſujettis. Ils auront le privilége & le droit
„ de commercer en droiture dans la Grande-Bretagne
„ & dans toutes les Colonies Britanniques en Amérique,
„ & enfin en toutes occaſions & à tous égards ils ſeront
„ regardés, ſecourus, favoriſés & traités comme les
„ Naturels de la Grande-Bretagne.

„ Mais au contraire, les perſonnes qui refuſeront,
„ réſiſteront ou différeront opiniatrément leur accep-
„ tation de ces offres clémentes, doivent ſe compter
„ au nombre des Coupables, & ne doivent s'attendre
„ qu'à toutes les rigueurs exercées dans une guerre
„ juſte & permiſe, & faite par un Prince Magnanime
„ & une Nation outragée, pour ſe venger d'injures
„ & Déprédations non méritées, qu'ils ont eſſuyées
„ pendant tant d'années.

Un Hollandois Patriote pourra-t'il voir ſans émo-
tion la vaſtitude du projet que cette Déclaration déve-
lope & le langage ſuperbe qu'on y affecte? Des oreil-
les,

les, je ne dis pas Républiquaines, mais tant ſoit peu jalouſes de l'égalité entre les grandes Puiſſances de l'Europe, s'accoutumeront-elles aux termes de *Coupables* & de *Miſéricorde*, d'une Nation envers l'autre, comme ſi l'une étoit élevée à la Divinité & tenoit l'autre dans l'état ravalé de ſes viles créatures? A quelle hauteur inſuportable faudroit-il s'attendre après l'exécution du projet ambitieux dont de ſi faſtueuſes expreſſions ſont le prélude? On a tant parlé d'équilibre & de la néceſſité de ſe réünir contre toute Puiſſance qui tend à la domination univerſelle; n'eſt-ce pas y tendre ouvertement, & vouloir dominer ſeule ſur la Mer & dans le Commerce, que méditer un ſoulévement général des Naturels Indiens & de tous les habitans des Royaumes de l'Eſpagne dans les Indes, pour les attirer ou les contraindre par la force *au commerce en droiture dans la Grande-Bretagne & dans toutes ſes Colonies en Amérique?*

A l'invitation on joint la menace, du ton des plus faſtueux Conquérans qui ayent ravagé la terre. Il n'y aura plus aucun lieu à la *miſéricorde* dans le *châtiment* préparé aux *Coupables*, s'ils différent de profiter des *Offres Clémentes* qu'ils peuvent accepter. Mais quel doit être le fruit de cette Clémence qui eſt encore offerte? Le paſſage entre les mains de la Nation Angloiſe de tout le Commerce des Royaumes & Provinces de la Domination Eſpagnole dans le nouveau monde, pour n'être fait à l'avenir que par les Vaiſ-

ſeaux Anglois *en droiture dans la Grande-Bretagne & dans toutes les Colonies Britanniques.* Voilà ce que les Anglois ſe ſont propoſé, & ce que dans le vrai ils ont entendu par la libre Navigation telle qu'ils veulent l'établir dans les Mers de l'Amérique. C'eſt cependant ce beau nom de *Navigation libre* dont on s'eſt ſervi pour ſe joüer de notre crédulité, & nous conduire à ne voir le coup qu'après qu'il auroit été frapé. Déclarez-vous de bonne-foi, Monſieur. La *Palingénéſie* avoit-elle aſſez bien fait ſon office chez vous pour vous préſerver d'avoir donné dans l'illuſion de croire & de travailler de toutes vos forces à le perſuader aux autres, que l'Angleterre dont vous voyez aujourd'huy le projet à découvert, ne combattoit que pour le droit commun de la liberté de la Mer, dont l'intérêt étoit le même pour nous ?

Mais conſidérez, je vous prie, de quel leurre on s'eſt ſervi pour nous amuſer; & que cela vous ſerve de leçon pour l'avenir.

On nous a vanté la démolition des Forts des Eſpagnols à Porto-bello & à Chiagra, comme l'effet d'une conduite qui ne tendoit qu'à détruire tout ce qui pouvoit ſervir de retraites aux Gardes-Côtes trop incommodes pour la contrebande, ou dont quelques excès, que l'Eſpagne a paru diſpoſée à réparer, en les prouvant autrement que par le ſimple dire des Intéreſſés, ont ſervi de prétexte à la criaillerie. Voilà de quoi on nous amuſoit, ne nous laiſſant voir dans ces démo-

molitions faites par les Anglois que la modération d'une Nation pouſſée à bout, & qui dans ſa vengeance même s'interdiſoit tout nouvel établiſſement qui pût donner ombrage.

C'eſt ſous les beaux dehors de cette feinte, mais trompeuſe modération, que l'Amiral Vernon travailloit à dénuer les Côtes Eſpagnoles de toutes les défenſes capables de mettre obſtacle au Commerce direct des Navires Anglois venans de la Grande-Bretagne ou de ſes Colonies, pendant que tout ſe préparoit en Angleterre pour faire arriver en Amérique le Lord Catheart avec des forces capables de réduire ſous l'obéiſſance de l'Angleterre *tous les Châteaux, Places ou Royaumes & Provinces, appartenans au Roi d'Eſpagne dans les Indes*, qui lui paroîtroient les plus convenables pour s'y établir.

Qu'en ſeroit la Navigation dans ces Mers de l'Amérique, qui pendant qu'on nous endormoit du ſpécieux prétexte de ne combattre que pour en aſſurer la liberté, alloit paſſer toute entiére ſous le pouvoir exorbitant de l'Angleterre ? Que devenoit l'équilibre entre les Nations ſur la Mer & dans le Commerce, ſans la ſage prévoyance de la France, moins que nous Nation toute commerçante, mais plus vigilante ſur le danger commun ? Ne nous faiſons pas cependant une nouvelle illuſion. Le départ des Eſcadres Françoiſes eſt un obſtacle à l'exécution rapide du projet de l'Angleterre, & l'on en eſt encore redevable à la contra-

riété des Vents, qui a empêché la ſortie de la Manche aux équipemens formidables & déja en Mer de cette ſuperbe Nation; mais le danger commun n'eſt que reculé & point paſſé. Voilà, Monſieur, ce qui doit allarmer un Hollandois vraiment Patriote. Montrez donc que vous l'êtes, en renverſant toutes vos idées.

Rapellez-vous à combien de repriſes la France s'eſt offerte ici à Nous; d'abord pour concerter ce qui auroit pu prévenir la rupture, & enſuite pour chercher enſemble les moyens de pacifier les deux Puiſſances en guerre. Rappellez-vous que nous n'avons été détournés de nous prêter ouvertement à ces invitations ſalutaires, que par complaiſance pour le Miniſtère Anglois, qui nous amuſant d'un côté pour frapper ſon coup plus ſûrement en Amérique, nous repréſentoit de l'autre que nous ne pouvions pas lui rendre un plus mauvais ſervice auprès de ſa Nation, que de nous laiſſer aller à ouvrir avec la France la voye à une Négociation publique.

Rappellez-vous encore comment l'Ambaſſadeur Anglois, avant ſon départ pour nous quitter, ôſa dans ſes entretiens particuliers avec pluſieurs de nos Membres principaux, entremêler la menace: Nous ne devions pas croire qu'Eux Anglois ſouffriſſent qu'étant ſeuls en guerre, Nos Vaiſſeaux couruſſent librement la Mer & amellioraſſent notre Navigation, en profitant du trouble dans la leur. Les réponſes fermes que l'Ambaſſadeur s'attira, & notre mépris de ſa vai-

ne

ne menace, furent honorables; mais on n'en voit pas moins à quel deſpotiſme de la Mer cette Nation aſpire.

La France au contraire a joint à ſes différentes tentatives envers nous, pour engager un concert capable d'inſpirer des penſées de Paix des deux côtés, la longanimité avec laquelle nous l'avons vue procéder. Le deſordre que faiſoit l'Amiral Vernon ſur les Côtes Eſpagnoles, & l'obſtacle que les flotes Angloiſes répandues dans toutes les Mers mettoient au retour des Gallions, dans lequel la France eſt ſi fortement intéreſſée, avec toutes les Nations commerçantes, ne l'ont point détournée d'attendre patiemment que les Eſprits ſe calmaſſent, pour pouvoir enſuite les diſpoſer plus facilement à écouter la raiſon. La vue même des prodigieux embarquemens que l'Angleterre préparoit de nouveau pour envahir l'Amérique, ne l'ont point encore fait ſe précipiter. Elle a préparé ſes Eſcadres, mais en réitiérant toujours ſes avertiſſemens à l'Angleterre; & quand enfin & à l'extrêmité Elle ſe détermine à les faire partir, ſon premier ſoin eſt de nous communiquer ici cordialement les motifs d'une Réſolution qu'il ne lui avoit plus été permis de différer, & que le bien commun de toutes les Nations commerçantes ne demandoit pas moins, que l'honneur de ſa Couronne & l'intérêt particulier de ſes ſujets.

Comment cependant enviſagez-vous la choſe?

Vous

Vous traitez ce qui eſt arrivé depuis que le Patriote a publié ſon ſentiment, (& vous ne voulez pas laiſſer en doute que vous avez en vue ce qui a fait la matière de la communication ſi cordiale de la France) de *Déclarations qui lévent*, dites-vous, *le maſque, renverſent tout le paſſé & laiſſent entrevoir un avenir, qui* ſelon votre plan de faire toûjours armer notre République par Terre pour remédier aux déſordres de la Mer, *pourroit demander une augmentation des forces de Terre beaucoup plus conſidérable*, que celle dont vous avez pris ſi opiniatrément la défenſe. De bonne foi auquel, ou du procédé de la France, ou du projet énorme réſultant de la déclaration préparée pour être publiée la force à la main par le Lord Catheart, ſont applicables tous ces grands mots de maſque levé, de renverſement de tout le paſſé, & d'avenir qui ſe laiſſe entrevoir, & qui vous fait prendre la trompette?

Vous vous excuſerez en proteſtant que vous ne connoiſſiez pas cette Déclaration que le Lord Catheart avoit ordre de publier à ſon arrivée dans les Indes; Mais êtes-vous excuſable dans votre préoccupation, qui vous a empêché de vous défier de ce que vous deviez au-moins ſoupçonner? Reconnoiſſez enfin combien vous vous êtes égaré dans vos concepts, en deplaçant ainſi le danger pour le voir où il ne fut jamais moins, & ne le pas voir où il eſt.

Je pourrois finir ici cette Lettre, mais ſans déroger

à

à ma Réſolution de vous laiſſer joüir du contentement de voir votre *examen continué* ſans replique, je ne veux pas cependant vous priver de l'avis ſalutaire par où je finis.

Quand vous vous rendez examinateur des paroles des autres, accoutumez-vous à les rapporter exactement. Vous vous êtes dépité du Conſeil que je vous donnois en le prenant pour moi-même, d'imiter nos Souverains dans le répit qu'ils s'étoient ſagement ménagé avant d'effectuer l'augmentation dans nos Troupes, & de donner auſſi un répit à nos Ecrits ſur cette matière. Vous me demandez de vous permettre de me *ſoutenir que la Réſolution de Leurs Hautes Puiſſances eſt finale; que ce prétendu répit eſt un uſage du Conſeil d'Etat, & que c'eſt ce qu'un Patriote doit ſçavoir.* Ce que je vous permets, eſt d'appeller uſage du Conſeil d'Etat la néceſſité dont il eſt ſans doute de laiſſer un tems raiſonnable entre le jour où l'augmentation eſt réſolue, & le terme qui ſe preſcrit aux Officiers pour l'avoir effectuée; mais ce que je ne vous permets pas, ou plutôt ce que vous défendoit l'exactitude que l'on doit toujours ſe preſcrire en réfutant autrui, c'eſt d'avoir paſſé ſous ſilence ce que vous avez ſéparé de ma propoſition. Vous rapportez ce que j'ai dit de la ſolde ſur le pied de l'augmentation, qui ne devoit commencer qu'au 12. de février, & vous ſupprimez ce-qui ſuivoit immédiatement de l'avertiſſement donné aux Officiers par le Conſeil d'Etat, & qui ne leur annonçoit

çoit que pour dans le mois de Novembre prochain la délivrance de l'argent pour la levée. La jonction de ces deux délais formoit la preuve du répit ménagé. Vous me faites parler de l'un & supprimez la mention de l'autre. L'avertissement donné aux Officiers étoit de la fin du mois d'Août. Vous ne disconviendrez point que si cette augmentation eût été regardée en Hollande cumme une chose qui pressât, & sur laquelle il ne fût pas bon de se donner du tems, il n'auroit été rien moins que contre l'usage du Conseil d'Etat, d'avertir pour recevoir d'abord l'argent de la levée, & d'avancer à proportion le terme où les Officiers devoient avoir completé leurs Compagnies, & joüir de la solde sur le pied de l'augmentation. Ce délai pris de plus de deux grands mois, en n'indiquant que pour dans le mois de Novembre la délivrance de l'argent pour la levée, est ce que j'ai appellé un répit que nos Souverains se donnoient. Je l'ai dit avec raison ; & quoique vous souteniez, l'intention n'a point été que l'on doutât que c'en étoit un en effet.

Je suis &c.